



Edité le : 26/03/2024

Rapport d'analyse Page 1 / 2

LOIRE FOREZ AGGLO

17 BOULEVARD DE LA PREFECTURE  
BP 30211  
42605 MONTBRISON Cedex .

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE24-40527		<b>Analyse demandée par :</b>	ARS Loire Santé et Environnement	
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2403-9218-1</b>		<b>N° Prélèvement :</b>	00189200	
<b>N° Analyse :</b>	00218349		<b>Code PSV :</b>	0000000499	
<b>Nature:</b>	Eau à la production				
<b>Point de Surveillance :</b>	STATION SI UNIAS				
<b>Localisation exacte :</b>	ROBINET RESERVOIR				
<b>Dept et commune :</b>	<b>42 UNIAS</b>				
<b>Coordonnées GPS du point (x,y)</b>	<b>X :</b>	45,6059850600	<b>Y :</b>	4,2276335200	
<b>UGE :</b>	0359 - PRODUCTION SI MIXTE DU BONSON UNIAS				
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE				
<b>Type de visite :</b>	AUPC	<b>Type Analyse :</b>	DIVER	<b>Motif du prélèvement :</b> CS	
<b>Nom de l'exploitant :</b>	ALTEAU AQUALTER IMMEUBLE LA BRITANNIA - BÂTIMENT A 20 BOULEVARD EUGÈNE DERUELLE CEDE03 69432 LYON				
<b>Nom de l'installation :</b>	SI UNIAS TRT	<b>Type :</b>	TTP	<b>Code :</b> 000259	
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 21/03/2024 à 10h11 Réception au laboratoire le 21/03/2024 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / BONNEFOY Alice Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL				

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 21/03/2024

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Mesures sur le terrain</b>								
Aspect de l'eau	42TERR	0	-	Analyse qualitative				
Couleur de l'eau	42TERR	0	-	Analyse qualitative				

.../...

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Température de l'eau	42TERR	10.5	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0	25 #
Température de l'air extérieur	42TERR	N.M.	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne	-10	
pH sur le terrain	42TERR	7.7	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	6.5 9 #
Chlore libre sur le terrain	42TERR	0.39	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03	#
Chlore total sur le terrain	42TERR	0.45	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03	#
Bioxyde de chlore	42TERR	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.06	
<b>Analyses physicochimiques</b>							
<b>Anions</b>							
Nitrates		10	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.5	50 #
<b>Métaux</b>							
Arsenic total		< 2	µg/l As	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2	10 #
Fer total		652	µg/l Fe	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10	200 #
Manganèse total		< 10	µg/l Mn	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10	50 #

Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.

Eau non conforme aux références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres suivants :

- Fer total

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Nicolas ROUX  
Valideur technique

